

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, droits similaires	9 649	4 467	5 182		5 182
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 508	28 146	8 363	6 204	2 159
Autres immobilisations corporelles	67 936	56 312	11 623	8 444	3 179
TOTAL (I)	114 093	88 924	25 169	14 648	10 521
Créances usagers et comptes rattachés	37 441		37 441	37 512	- 71
. Organismes sociaux				203	- 203
. Autres	19 838		19 838	26 167	- 6 329
Valeurs mobilières de placement	11 363		11 363	11 363	
Disponibilités	107 376		107 376	94 346	13 030
Charges constatées d'avance				4 562	- 4 562
TOTAL (II)	176 018		176 018	174 153	1 865
TOTAL ACTIF	290 111	88 924	201 187	188 801	12 386

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation
. Fonds associatifs sans droit de reprise		107 829	91 810	16 019
. Résultat de l'exercice		- 1 046	16 019	- 17 065
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		7 204	838	6 366
TOTAL (I)		113 986	108 667	5 319
Provisions pour risques et charges		62 316	54 987	7 329
TOTAL (II)		62 316	54 987	7 329
Emprunts et dettes assimilées			824	- 824
Fournisseurs et comptes rattachés		4 019	3 911	108
Autres		19 406	14 982	4 424
Produits constatés d'avance		1 460	5 430	- 3 970
TOTAL (IV)		24 885	25 147	- 262
TOTAL PASSIF		201 187	188 801	12 386

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE-AUX-COMPTES
 28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	239 975		239 975	230 023	9 952	4,33
Montants nets produits d'expl.	239 975		239 975	230 023	9 952	4,33
Subventions d'exploitation			404 368	485 458	- 81 090	-16,70
Cotisations			5 535	5 377	158	2,94
Autres produits			96 645	90 685	5 960	6,57
Sous-total des autres produits d'exploitation			506 548	581 520	- 74 972	-12,89
Total des produits d'exploitation (I)			746 523	811 543	- 65 020	-8,01
Autres intérêts et produits assimilés			775	423	352	83,22
Total des produits financiers (III)			775	423	352	83,22
Sur opérations de gestion			1 042	3 578	- 2 536	-70,88
Sur opérations en capital			1 599	1 103	496	44,97
Total des produits exceptionnels (IV)			2 641	4 681	- 2 040	-43,58
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			749 940	816 647	- 66 707	-8,17
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-1 046		- 1 046	
TOTAL GENERAL			750 986	816 647	- 65 661	-8,04
Achats de marchandises et de matières premières			33 783	35 442	- 1 659	-4,68
Autres achats non stockés			14 593	18 314	- 3 721	-20,32
Services extérieurs			15 303	13 372	1 931	14,44
Autres services extérieurs			112 240	112 356	- 116	-0,10
Impôts, taxes et versements assimilés			23 795	28 714	- 4 919	-17,13
Salaires et traitements			321 920	356 204	- 34 284	-9,62
Charges sociales			110 934	127 010	- 16 076	-12,66
Dotations aux amortissements			9 216	8 175	1 041	12,73
Dotations aux provisions			7 329	8 360	- 1 031	-12,33
Autres charges			97 653	90 801	6 852	7,55
Total des charges d'exploitation (I)			746 765	798 748	- 51 983	-6,51
Intérêts et charges assimilées			90	60	30	50,00
Total des charges financières (III)			90	60	30	50,00
Sur opérations de gestion			4 131	1 821	2 310	126,85
Total des charges exceptionnelles (IV)			4 131	1 821	2 310	126,85
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)			750 986	800 628	- 49 642	-6,20
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				16 019	- 16 019	-100,00
TOTAL GENERAL			750 986	816 647	- 65 661	-8,04

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 28, rue Francis Fesq / 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

Emmanuel BOUSQUET
EXPERT COMPTABLE
~~COMMISSAIRE AUX COMPTES~~
28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 92 65 - Fax 04 71 64 18 65

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Autres immobilisations incorporelles	3 014		6 635
Installations techniques, matériel et outillages industriels	31 852		4 656
Matériel de bureau, informatique, mobilier	37 912		7 007
Emballages récupérables et divers	21 579		1 438
TOTAL	91 343		13 101
TOTAL GENERAL	94 356		19 737

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Autres immobilisations incorporelles			9 649	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			36 508	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			44 919	
Emballages récupérables et divers			23 017	
TOTAL			104 444	
TOTAL GENERAL			114 093	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 014	1 453		4 467
Installations techniques, matériel et outillages industriels	25 649	2 497		28 146
Matériel de bureau, informatique, mobilier	32 592	4 051		36 643
Emballages récupérables et divers	18 455	1 214		19 669
TOTAL	76 695	7 763		84 458
TOTAL GENERAL	79 709	9 216		88 924

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles	1 453				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 497				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 051				
Emballages récupérables et divers	1 214				
TOTAL	7 763				
TOTAL GENERAL	9 216				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Autres provisions	54 987	7 329		62 316
TOTAL Provisions	54 987	7 329		62 316
TOTAL GENERAL	54 987	7 329		62 316
- d'exploitation		7 329		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	37 441	37 441	
Débiteurs divers	19 838	19 838	
TOTAL GENERAL	57 279	57 279	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 019	4 019		
Personnel et comptes rattachés	17 405	17 405		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 001	2 001		
Produits constatés d'avance	1 460	1 460		
TOTAL GENERAL	24 885	24 885		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	824			

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	19 838
TOTAL	19 838

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 019
Dettes fiscales et sociales	17 405
TOTAL	21 424

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		1 460
TOTAL		1 460

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			62 316
TOTAL			62 316

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 8, rue Francis Fesq - 15000-AURILLAC
 Tel. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

RENCONTRES SOCIALES ET CULTURELLES

(Centre social et culturel - Arpajon sur Cère)

Association loi 1901

Siège social : rue de la Cure 15130 ARPAJON SUR CERE

RAPPORT GENERAL

du Commissaire aux Comptes

à l'Assemblée Générale Annuelle du 06 mai 2009

Exercice : du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008

Rapport général du Commissaire aux comptes

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association RENCONTRES SOCIALES ET CULTURELLES D'ARPAJON SUR CERE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 12 mars 2009. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que

de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 17 04 2009



Le commissaire aux comptes,
Emmanuel BOUSQUET